



POULES DE LA PHASE DE BRASSAGE RÉGIONAL



U18

CHAMPIONNAT
ÎLE-DE-FRANCE

POULE H1		
1 ^{er} 77	TORCY HB MLV 2	5877034
1 ^{er} 78	ENT. CELLOIS / LOUVECIENNES	5878010
2 ^e 92	BOIS-COLOMBES SP. 2	5892010
2 ^e 95	AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020

POULE H2		
1 ^{er} 93	HBC LIVRY GARGAN	5893003
1 ^{er} 95	ENT. ÉLITE VAL-D'OISE 2	5895068
2 ^e 94	US CRÉTEIL 2	5894003
2 ^e 77	HB BRIE 77	5877083

POULE H3		
1 ^{er} 75	PARIS ST-GERMAIN 2	5875071
1 ^{er} 94	AS ST-MANDÉ	5894006
2 ^e 78	HB BOUCLE-DE-SEINE 78 2	5878046
2 ^e 91	SAVIGNY HB 91	5891034

POULE H4		
1 ^{er} 91	ENT. MASSY OUEST-ESSONNE	5891001
1 ^{er} 92	RUEIL AC	5892026
2 ^e 75	ENT. PARIS GALAXY	5875056
2 ^e 93	ENT. SUD 93 2	5893055

POULE B1		
3 ^e 95	COM ARGENTEUIL	5895001
5 ^e 93	VILLEPINTE HBC	5893069
5 ^e 94	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005
6 ^e 78	AS MANTAISE 2	5878002

POULE B2		
3 ^e 94	US IVRY HB 2	5894004
4 ^e 91	GIF HBC	5891018
6 ^e 92	ENT. FONTENAY / MALAKOFF	5892015
7 ^e 77	SÉNART AHB	5877078

POULE B3		
4 ^e 92	LEVALLOIS SC	5892036
4 ^e 93	TREMBLAY-EN-FRANCE HB 2	5893034
5 ^e 78	RAMBOUILLET HB	5878034
7 ^e 91	ENT. ÉGLY / ST-GERMAIN	5891012

POULE B4		
3 ^e 92	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	5892002
4 ^e 95	AS ST-OUEN L'AUMONE	5895023
5 ^e 77	US LAGNY-MONTÉVRAIN 2	5877016
7 ^e 94	JOINVILLE HBA	5894055

POULE B5		
3 ^e 93	BLANC-MESNIL SP.	5893012
4 ^e 94	VILLIERS EC	5894035
5 ^e 91	SCA 2000 ÉVRY	5891015
7 ^e 92	ES NANTERRE	5892049

POULE B6		
3 ^e 77	CS MONTERELAIS	5877023
4 ^e 78	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES / VERSAILLES GP 2	5878012
6 ^e 95	FB2M	5895036
6 ^e 91	TU VERRIÈRES	5891037

POULE B7		
3 ^e 91	HBC VAL-DE-SEINE	5891017
5 ^e 92	CSM PUTEAUX	5892024
5 ^e 95	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	5895025
6 ^e 77	PONTAULT-COMBAULT HB 2	5877029

POULE B8		
3 ^e 78	HB SEINE-ET-OISE 2	5878054
4 ^e 77	HBC SERRIS VE 2	5877072
6 ^e 94	STELLA ST-MAUR HB	5894007
6 ^e 93	MONTFERMEIL HB	5893022

tirage au sort réalisé le mardi 5 septembre 2023 lors la réunion plénière de la commission sportive



RÈGLEMENT DES POULES DE BRASSAGE (week-end du 23-24/09/2023)

ANNÉES DE NAISSANCE : 2006 / 2007 / 2008

LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ 14 joueurs autorisés sur le tournoi et 14 joueurs par feuille de match par équipe
- ▶ taille de ballon : T3
- ▶ 1 temps-mort par équipe par mi-temps
- ▶ exclusion : 1 minute (2 minutes si seulement 3 équipes)
- ▶ temps de jeu : 2 x 15 minutes pour les tournois à 4 équipes (2 fois 25 minutes si seulement 3 équipes) ; 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match.

Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions d'Île-de-France ou sur Gest'hand pour les clubs concernés.

Classement général : se reporter à l'article 107 du règlement de la COC Île-de-France.

Arbitrage désigné par la CTA

Attention : les frais d'arbitrage devront être directement réglés à l'arbitre sur place ou par virement par l'équipe hôte du tournoi, une péréquation sera faite par la ligue à l'issu des barrages.

QUALIFICATIONS

Les 2 premiers des 4 poules hautes seront désignés têtes de série sur la phase de délayage.

Les 2 derniers des 4 poules hautes se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 premiers des 8 poules basses se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 derniers des 8 poules basses réintègrent leur département.

HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 14:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

Tournoi À 4 équipes

A contre B
C contre D
A contre C
B contre D
A contre D
B contre C

Si 3 équipes seulement présentes

A contre C
perdant 1^{er} match contre B
gagnant 1^{er} match contre B

TRANSMISSION DES RÉSULTATS DANS GEST'HAND IMPÉRATIVEMENT AVANT 20:00 LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94043 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z